



LE PERMIS  
A UN EURO  
PAR JOUR

Auto-école BLAVIA

## Information

### Formation 7 h B(78) vers B BVA vers B

Votre auto-école BLAVIA vous informe sur la formation des conducteurs de véhicules à changement de vitesse automatique, qui souhaitent conduire des véhicules à changement de vitesse manuel. Quelle formation ? A quel moment ? Pour quels coûts ? cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions.

### Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le conducteur doit être en capacité d'utiliser, en sécurité, un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite.

Quand puis-je suivre cette formation, vous devez attendre 6 mois après l'obtention de votre permis de catégorie B boîte automatique.

### Caractéristiques

Formation Dispensée	
Véhicule Utilisé	<ul style="list-style-type: none"><li>• Catégorie B, à changement de vitesse manuel.</li><li>• Appartenant à l'établissement.</li></ul>
Enseignement	<ul style="list-style-type: none"><li>• La formation est pratique et individuelle.</li><li>• Des rapports théoriques sont délivrés par l'enseignant, à bord du véhicule.</li><li>• La formation est dispensée par un enseignant de la conduite</li><li>• Une partie de la séquence 1 (trafic faible ou nul), limitée à une heure, peut être réalisée sur simulateur, notamment pour apprendre à utiliser la boîte de vitesses manuelle.</li></ul>

### La Formation de 7 Heures

Le Programme de Formation			
Séquence	Durée	Intitulé	Contenu
Séquence 1	2 h	Trafic nul ou faible	<ul style="list-style-type: none"><li>• Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer la mise en œuvre</li><li>• Être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité</li></ul>
Séquence 2	5 h	Conditions de circulation variées, simples et complexes	<ul style="list-style-type: none"><li>• Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'écoconduite.</li><li>• Être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.</li></ul>

A la fin de la formation, une attestation est remise par votre auto-école BLAVIA. Elle ne permet de conduire un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel qu'à compter du jour où vous êtes en possession du titre de conduite définitif.

La formation fait l'objet d'un contrat répondant à la réglementation en vigueur : L213-2 et R213-3 du code de la route ; ainsi que la recommandation N°05-03 relative aux contrats de formation à titre onéreux à la conduite automobile.